

Demain la démographie de l'agglomération lyonnaise

Dynamiques à l'œuvre et futurs possibles

A la demande du Sepal, l'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise a organisé le 19 décembre 2018 un séminaire afin d'apporter un éclairage sur les dynamiques démographiques à l'œuvre et à venir dans l'agglomération lyonnaise.

Quels sont les ressorts de cette croissance démographique ? Va-t-elle se poursuivre dans les prochaines années ? Pourquoi et comment ?

Quels sont les signaux faibles ou tendances à l'œuvre en matière démographique ?

Après un cadrage général de l'Agence d'urbanisme sur les dynamiques générales à l'œuvre au sein du Sepal, Bertrand Kauffmann (Insee) a présenté une approche comparée des projections de population Omphale dans plusieurs grandes aires urbaines françaises.

L'intervention de Benoît de Lapasse (CGET) a permis d'éclairer les phénomènes de métropolisation et des dynamiques de flux à l'échelle nationale.

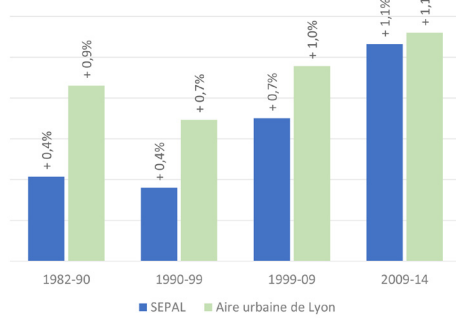
Jean-François Léger, démographe à l'Idup, a proposé, en partenariat avec l'agence d'urbanisme, une approche complémentaire des projections de population à partir de l'analyse du parc de logements de l'agglomération.

Pour terminer, le regard d'Alain Parant, ancien démographe à l'Ined et membre du comité scientifique de Futuribles, a permis d'aller au-delà des perspectives et d'ouvrir une réflexion davantage prospective sur les futurs possibles en matière démographique.

Le présent document ne se veut pas un compte-rendu exhaustif des échanges mais davantage une synthèse des principales idées développées lors des différentes interventions et des débats de la matinée.



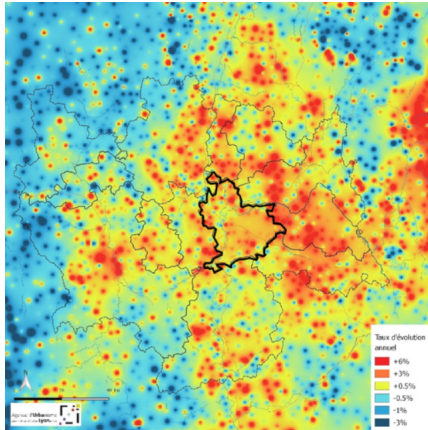
Évolution annuelle moyenne de la population (1982-2014)



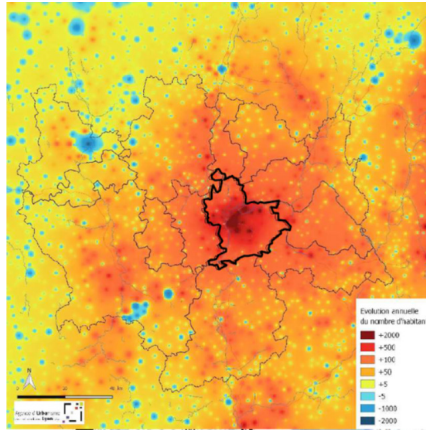
Source : Insee 1982-2014

Evolution de la population dans l'aire métropolitaine lyonnaise (2010-2015)

En taux



En volume



Source : Insee 2010-2015

Au sein du Sepal, une croissance spectaculaire sur la période récente ?

Pour la première fois depuis sa création, le territoire planifié du Sepal croît aussi vite que sa zone d'influence (+1,1 % par an en moyenne) : la croissance démographique dans le Sepal représente 60 % de la croissance de l'aire urbaine et 50 % de celle de l'inter-Scot entre 2010 et 2015.

D'après les projections de l'Insee, l'objectif fixé dans le Scot d'atteindre 1 450 000 habitants en 2030 serait atteint dès 2020. En 2040, selon les scénarios, la population de l'agglomération pourrait atteindre entre 1 550 000 habitants et 1 750 000 habitants.

La croissance de l'aire métropolitaine lyonnaise est significative puisqu'elle a gagné 350 000 habitants en l'espace de 15 ans (1999 / 2014) ; les évolutions constatées sont aussi fortes dans le cœur de l'agglomération lyonnaise que dans ses périphéries : les mécanismes de concentration et de diffusion des populations se conjuguent et se renforcent.

Un contexte national marqué par une périurbanisation généralisée et le dynamisme des métropoles littorales

Le phénomène de dissociation spatiale entre lieux de résidence et lieux d'emploi progresse dans l'ensemble du territoire national : le solde migratoire des métropoles est ainsi négatif avec leurs aires urbaines. Les mobilités résidentielles ont d'autres effets sur les dynamismes démographiques des métropoles et permettent de les différencier.

Le dynamisme des métropoles littorales se confirme et est porté par le solde migratoire (sauf à Marseille et à Nice).

La Métropole de Lyon, comme celles de Clermont, Montpellier, Toulouse, Bordeaux, Nantes ou Rennes, est une métropole pour laquelle les échanges migratoires sont positifs avec le reste de la région et le reste du pays.

Au sein de la région Auvergne-Rhône-Alpes, on observe des situations différenciées sur le plan des dynamiques migratoires entre les métropoles de Lyon, Clermont-Ferrand, Grenoble et Saint-Etienne.

Une croissance dans la moyenne des aires urbaines

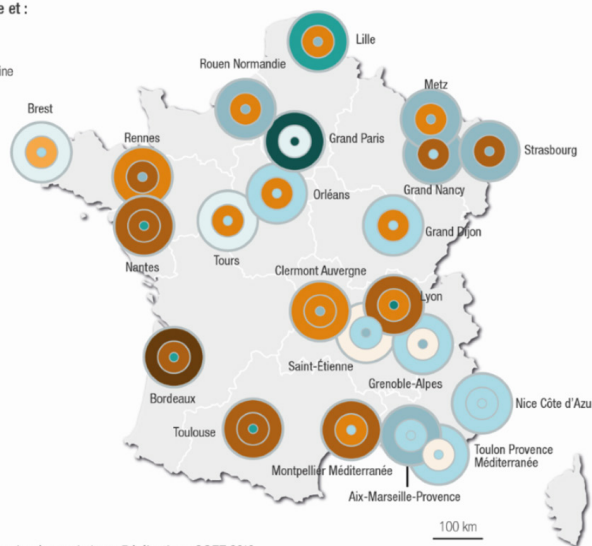
L'aire urbaine* de Lyon compte 2,3 millions d'habitants en 2015. La croissance démographique a été plutôt dynamique entre 1999 et 2015 (+1 % par an en moyenne) mais inférieure en taux à celle d'autres aires urbaines.

Solde migratoire entre chaque métropole et :

- le reste du pays
- le reste de sa région
- le reste de son aire urbaine

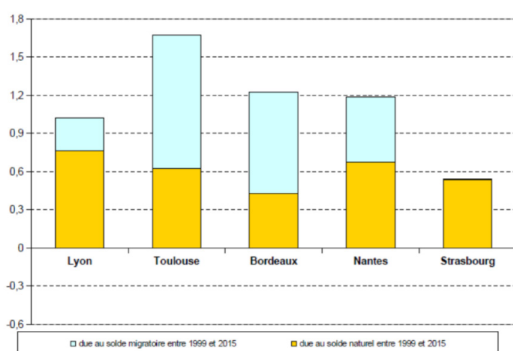
Solde migratoire en 2014

En nombre d'habitants, par EPCI



Source : Insee, RP 2014 • Traitement : Observatoire des territoires • Réalisation : CGET 2018

Évolution annuelle moyenne de la population dans les aires urbaines* entre 1999 et 2015



Source : Insee 1999-2015

*Une aire urbaine est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

Une aire urbaine qui tire sa croissance d'une population jeune

La croissance de l'aire urbaine est portée par le solde naturel, lequel est rendu positif par l'attractivité du territoire pour les 29-37 ans (actifs en première partie de carrière). Le solde migratoire, légèrement positif, est porté par les jeunes étudiants (moins que dans d'autres aires urbaines du fait d'une offre de formation partagée avec les universités de Grenoble et de Saint-Etienne) et, à un degré moindre, par les trentenaires.

L'analyse de la contribution des migrations à la population révèle deux tranches d'âges pour lesquelles le solde migratoire est négatif :

- > d'une part, les très jeunes actifs (25-28 ans) : l'aire urbaine forme des jeunes très qualifiés qui ont tendance à trouver leur premier emploi à l'extérieur (à Paris ou à l'étranger notamment),
- > d'autre part, et plus secondairement, les jeunes retraités.

L'attractivité de l'aire urbaine puise son vivier dans les territoires alentours, notamment les villes moyennes de la région. La périurbanisation est de plus en plus lointaine (3^e et 4^e couronne).

Une croissance qui devrait se tasser à l'horizon 2050

Selon le scénario central du modèle Omphale de l'Insee, l'aire urbaine de Lyon compterait 2,84 millions d'habitants en 2050 (entre 2,6 et 3,1 millions d'habitants selon les scénarios). Le « seuil » des 3 millions d'habitants n'est pas invraisemblable, mais ne constitue qu'une hypothèse parmi d'autres.

Le taux de croissance de la population devrait en effet se tasser sous le double effet de la baisse de la population en âge de procréer et de celui de la hausse de la mortalité en lien avec l'arrivée aux grands âges des générations du baby-boom.

Les migrations, malgré un solde migratoire négatif, ont un effet positif sur le solde naturel (voir encart ci-contre) : si l'on simule un scénario de projection sans migration, on observe une baisse de la population.

Si le vieillissement touche l'ensemble des territoires, l'aire urbaine lyonnaise, comme celles de Clermont-Ferrand, Genève ou Grenoble, est moins touchée par le phénomène que ne le sont des villes moyennes comme Aubenas ou Vichy.

Le logement, un facteur incontournable d'explication des évolutions démographiques

Le parc de logements détermine en grande partie le peuplement d'un territoire et les dynamiques démographiques à venir.

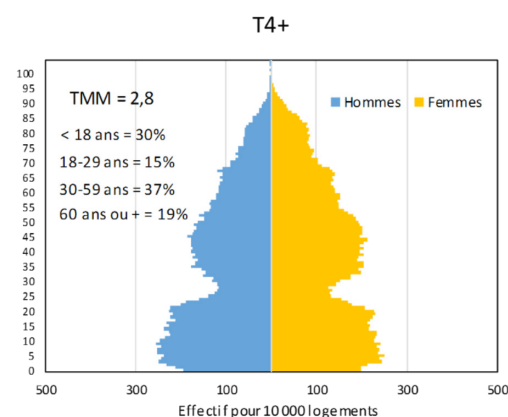
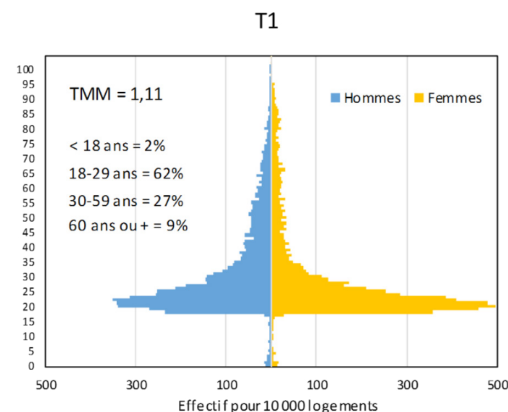
Plus encore, la typologie des logements conditionne fortement les trajectoires résidentielles sur un territoire. Si la taille des ménages occupant des petits logements (T1/T2) évolue peu avec le temps du fait d'une rotation importante, il en va autrement des grands logements dans lesquels les ménages se fixent durablement. Ce vieillissement des ménages dans leur logement se traduit par un important mouvement de décohabitation des enfants au fil des années qui explique la baisse de la taille des ménages entre logements récents et logements anciens : -0,9 dans les maisons anciennes et -0,6 dans les T4 ou plus dans l'agglomération lyonnaise en 25 ans environ.

Les territoires caractérisés par une forte proportion de maisons ou grands logements construits après 1990 vont connaître un vieillissement de leur population et une baisse du nombre d'habitants (décohabitation).

Dans l'hypothèse où l'on ne construirait aucun logement, à l'horizon 2040, le déficit démographique serait d'environ 47 000 habitants dans le Scot dont 25 000 habitants liés à la seule baisse du taux d'occupation des maisons et 13 000 habitants dans les T4.

Ce déficit de 47 000 habitants se concentrerait sur la première couronne (-14 000 habitants dans Lyon-Villeurbanne, -33 000 dans les autres communes du Scot). Rien qu'en voulant conserver la population actuelle, le territoire devra se densifier de plus de 20 000 logements d'ici 2040.

Pyramide des âges de la population pour 10 000 logements selon le type et la taille des logements en 2015 (Sepal)



Source : Insee, EAR 2015.
Calculs : JF Léger, Agence d'urbanisme.

Solde naturel / solde migratoire :

une « partition » classique de la démographie à l'échelle nationale mais peu pertinente à l'échelle locale ?

Jean-François Léger et Alain Parant soulignent les interactions très fortes entre solde naturel et solde migratoire à l'échelle locale, notamment dans les grandes métropoles, comme Lyon ou Paris, « modèle vers lequel tend la métropole lyonnaise ». Le parcours-type de jeunes célibataires, s'installant dans la métropole pour venir étudier, puis fondant une famille avant de quitter le cœur de la métropole pour s'installer dans un logement plus grand traduit cette imbrication entre solde naturel et solde migratoire. C'est bien l'arrivée de jeunes qui est à l'origine des naissances (provoquant un solde naturel positif), et ce sont ces naissances mêmes qui peuvent provoquer le départ des familles hors de la métropole, à l'origine du solde migratoire négatif. Au cœur de ces trajectoires se pose la question du logement. C'est en effet le parc de logements qui va déterminer ces trajectoires résidentielles.

Habitants vs intermittents résidentiels

A partir de la structure du parc résidentiel (petits logements versus grands logements), Jean-François Léger suggère une distinction entre :

- des « hubs résidentiels », villes-centre qui se caractérisent par un brassage permanent, occupées par des « intermittents résidentiels »,
- des territoires qui sont davantage « habités », soumis à des cycles démographiques (phases de vieillissement, de rajeunissement) avec des populations qui s'inscrivent dans la durée.

Évolution des modes d'habiter... de « Tanguy » à « Kangourou »

Les modes d'habiter connaissent des évolutions majeures, nécessaires à appréhender, pour penser la ville de demain : des structures familiales décomposées, des pratiques de double résidence, une décohabitation tardive des jeunes adultes (Tanguy), un retour des jeunes familles chez leurs parents (Kangourou), la colocation, le co-achat, etc.

Projeter n'est pas prévoir

Le monde d'aujourd'hui se caractérise par une complexité forte et un niveau d'incertitudes élevé qu'on ne peut pas « probabiliser ». La prospective prend en considération les changements sociétaux possibles : ces changements peuvent être très structurants à l'avenir et démentir les prévisions opérées.

Il peut s'agir par exemple de l'augmentation de l'âge moyen de la première procréation : une limite pourrait être atteinte et aboutir inexorablement à une baisse de la fécondité moyenne par femme en âge de procréer.

D'autres éléments seront déterminants pour penser la ville de demain, parmi lesquels :

- Le marché de l'emploi : quelles évolutions à venir et au bénéfice de quels territoires ?
- Le changement climatique : la région Rhône-Alpes figure parmi les régions les plus concernées par le réchauffement climatique. Où se porteront prioritairement les choix résidentiels (Métropole, villes moyennes, rural) ?
- L'émancipation accrue des individus : quel impact de ce mouvement d'individualisation croissante sur la structuration de la société civile ? sur l'organisation des services publics ?

Pour aller plus loin

Futuribles a élaboré 4 scénarios à l'horizon 2050 dans le cadre du rapport Vigie 2018 « Comment vivrons-nous ? 20 questions pour 2050 » (société d'archipel, société algorithmique, société sous contrôle, société des moi)

L'édition 2018 du rapport de l'Observatoire des territoires (CGET) décrypte les tendances historiques et les inflexions récentes des mobilités résidentielles ainsi que leurs impacts sur les territoires français : « Les mobilités résidentielles en France - Tendances et impacts territoriaux. »

L'Insee a publié plusieurs notes d'analyse sur les projections démographiques au sein de la région Auvergne-Rhône-Alpes :

« 9,5 millions d'habitants à l'horizon 2050 », Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes n° 41, juin 2017

« Schémas de cohérence territoriale : vers un tassement de la croissance démographique d'ici 2030 », Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes n° 49, novembre 2017.



Olivier Roussel, Agence d'urbanisme, Jean-François Léger, Idup, Benoît de Lapasse, CGET, Alain Parant, Ined/Futuribles, Emmanuel Giraud, Sepal, Bertrand Kauffmann, Insee



Agence d'Urbanisme de l'aire
métropolitaine lyonnaise

Tour Part-Dieu, 23^e étage
129 rue Servient - 69326 Lyon Cedex 03
Tél. 04 81 92 33 00 - Fax 04 81 92 33 10
www.urbalyon.org

Métropole de Lyon, Etat, Département du Rhône, Sepal, Sytral, Epora, Pôle Métropolitain, Communautés d'agglomération Annonay Rhône Agglo, du Bassin de Bourg-en-Bresse, Porte de l'Isère, Vienne Condrieu agglomération, Communautés de communes de l'Est lyonnais, de la Dombes, de la Vallée du Garon, des Monts du Lyonnais, des Vallons du Lyonnais, du Pays de l'Arbresle, du Pays de l'Ozon, Communes de Bourgoin-Jallieu, de Lyon, de Romans-sur-Isère, de Tarare, de Vaulx-en-Velin, de Vénissieux, de Villeurbanne, Syndicats mixtes des Scot de l'Ouest lyonnais, de la Boucle du Rhône en Dauphiné, des Rives du Rhône, du Beaujolais, du Nord-Isère, du Val de Saône-Dombes, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, Agence régionale de santé, Caisse des dépôts et consignations, Chambre de commerce et d'industrie de Lyon Métropole, Chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône, Grand Lyon Habitat, Lyon Métropole Habitat, Syndicat mixte de transports de l'aire métropolitaine lyonnaise, Syndicat mixte Plaines Monts d'Or, Syndicat mixte du Grand Parc Miribel Jonage

Directeur de la publication : **Damien Caudron**

Référent : **Mathilde Aladame** 04 81 92 34 07 m.aladame@urbalyon.org

Infographie : Agence d'urbanisme